



RNCP 38330

NOUVELLE FORMATION au Campus du Haut Berry !

sous réserve de validation académique

Diplôme de niveau 4

Certificat de Spécialisation OVIN

Objectif de la formation

Le diplômé doit être capable de **conduire un troupeau ovin et de maîtriser les aspects techniques, économiques et de gestion d'une exploitation ovine**. Il doit être capable également de gérer la transformation de la viande ovine après découpe.

Modalités Pédagogiques

- En présentiel avec :
 - Cours théoriques** en salle et en salle informatique,
 - Pas de matières générales**
 - Études de cas concrets,**
 - Travaux pratiques** en bergerie
 - Intervention de professionnels** du secteur
- Mise en situation** professionnelle sur le site de l'employeur,
- Accompagnement individuel** des apprentis et **suivi régulier** en entreprise,
- Individualisation du parcours** de formation : possibilités d'adapter les enseignements en fonction du profil

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



- Accompagnement Personnalisé Individuel,
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre,
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...,
- Locaux adaptés.

Public ciblé / Pré-requis

- Être âgé(e) de moins de 30 ans et avoir 15 ans (ou plus) au 31 décembre de l'année d'intégration*.
- Être déclaré apte par la Médecine du travail.
- Le certificat de spécialisation option « Conduite du troupeau ovin » est accessible aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau 4 ou plus (BP, Baccalauréat ou supérieur).

Conditions d'inscription

- L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.
- La demande d'inscription est à faire [en ligne](#) auprès du CFA.
- Passer un test de positionnement technique.



CAMPUS DU
HAUT BERRY

BOURGEOIS - LE SUBDRAY

CFA

APPRENTISSAGE
AGRICOLE PUBLIC

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE
DU VIVANT

REVELE TON TALENT

Secrétaire Apprentissage

02 48 70 77 12

cfa.cher@educagri.fr

Le Sollier CS18 18570 Le Subdry



Modalités d'Alternance

Formation en alternance. Les périodes d'alternance entre l'entreprise et le CFA sont organisées en fonction des périodes d'activités en entreprise et réparties sur l'année en fonction d'un calendrier d'alternance.

Durée et Rythme de la Formation

- De 15 semaines au CFA du Campus du Haut Berry (525h).
- Contrat d'apprentissage sur 1 an.
- 5 semaines de congés payés sur la période entreprise.

Nos Plus



- Site sur 250 hectares,
- Scolarité gratuite,
- Exploitation agricole polyculture/ élevage, avec un atelier ovin (200 brebis viande)
- Un magasin de commercialisation sur place
- Équipe constituée de formateurs issus du milieu professionnel,
- Réseau de structures partenaires (INNOVIN, INRAE...),
- Un accompagnement individualisé de chaque apprenti(e),
- Un formateur référent pour chaque apprenti(e),
- Certifié QUALIOPI et QualiFormAgri.



Information sur la rémunération de l'Apprenti.e

La rémunération des apprentis est fixée en % du SMIC au 1^{er} janvier 2026 selon l'âge et l'année de formation.

Grille de rémunération applicable à tous les agriculteurs du Cher, à l'exception des ETA*

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti	% du smic
Première Année de contrat d'apprentissage	moins de 18 ans	27% 1 ^{er} semestre 35% 2 ^e semestre
	18 à 20 ans	50 %
	21 à 25 ans	53 %
	26 ans et plus	100 %
Deuxième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	45% 1 ^{er} semestre 55% 2 ^e semestre
	18 à 20 ans	57 %
	21 à 25 ans	61 %
	26 ans et plus	100 %
Troisième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	55 %
	18 à 20 ans	67 %
	21 à 25 ans	78 %
	26 ans et plus	100 %

Date d'enregistrement de la certification

29-11-2023

Modalité de validation / Nom du certificateur

Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Contenus Principaux de la formation

- **BLOC 1** : Accueil et positionnement - 35 h
- **BLOC 2** : Piloter l'atelier ovin - 140h
- **BLOC 3** : Conduire le troupeau - 175h
- **BLOC 4** : Produire l'alimentation et faire l'analyse économique - 140h
- **BLOC 5** : Commercialiser les productions agricoles - 35h

→ **Tout au long de la formation** : contention des animaux et accompagnement canin du troupeau

Les modalités d'évaluation des objectifs

Le CS est organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Les UC peuvent être obtenues indépendamment.

Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées.

Les évaluations se réalisent en situation professionnelle.

Modalités d'Adaptation

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon les résultats des positionnements techniques ou de la Validation des Acquis Académique.
- Prise en compte des besoins spécifiques
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce.

Principaux débouchés

- Berger(ère); Eleveur(euse) d'ovins; Sélectionneur(euse) d'ovins; salarié(e) spécialisé(e) ovin
- Responsable d'élevage en production ovine; Technicien(ne) spécialisé(e) en ovin pour les candidats ayant préalablement validé un BTSA ou une Licence Pro Agricole

Suites de parcours possibles

Poursuites d'études dans tout autre Certificat de Spécialisation du secteur agricole, en BTS ou licence agricole

Coût de la formation

Formation gratuite.

6 873 € ** pris en charge à 100% par les OPCO de l'entreprise.

* Barème différent selon OPCO de rattachement.

** Change selon la convention collective de l'entreprise d'apprentissage.